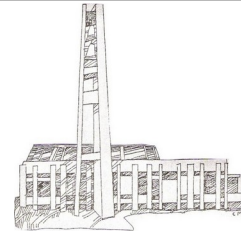




Région luthérienne de Paris
Paroisse luthérienne
Saint-Marc de Massy



FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1391 – 49^e année – Avril 2026

Dans ce numéro :

Éditorial.....	1	Vie de l'Église.....	4
Calendrier du mois.....	2	À noter déjà	4
Vie de la paroisse.....	2	Nous trouver – nous contacter.....	5
Conseil presbytéral.....	4		

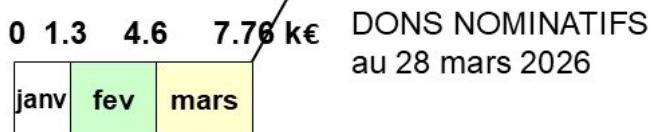
Éditorial

Dieu et Mammon

En ce début du mois d'avril, alors que le printemps vient de débiter et que l'Assemblée générale de l'Association cultuelle de la paroisse s'est tenue le 22 mars dernier, j'ai choisi de prendre ma casquette de « comptable » de la paroisse pour parler « gros sous ». Pour ceux qui sont abonnés à Paroles Protestantes, le Président du Conseil régional réformé, Samuel Amédéo, a intitulé son édito d'avril : « votre budget est votre prière la plus sincère ». J'ai imprimé des copies de cet édito dont vous pourrez vous emparer sur la table de presse. Nous avons fini l'année 2025 avec des dons nominatifs à hauteur de 43 153,33 €, une somme plus faible que la prévision que j'avais proposée il y a un an (47 500 €). Cette année, j'ai été plus prudente pour la prévision qui a été adoptée au cours de l'AG 2026 avec la somme de 44 500 € pour les dons nominatifs du budget « ordinaire », tout en étant dans l'espérance que, avec l'aide de Dieu, les paroissiens, membres ou non de la paroisse, puissent relever le challenge fixé puisque cette somme est quand même supérieure à la recette réalisée en 2025. Bien sûr, mon but n'est pas de culpabiliser qui que ce soit sur ce qu'il ou elle est en mesure de donner pour que la paroisse vive. On peut regretter que l'argent, « Mammon » comme l'appelle Samuel Amédéo, un terme araméen qui signifie « richesse » et qui a maintenant une connotation péjorative, puisse être un rival de Dieu. Il n'est pas question de se priver quand on est peu riche et, en ce temps de guerre où l'on entend parler de l'augmentation du prix du pétrole ou du gaz, avec peut-être des conséquences pour tous sur le pouvoir d'achat, je comprends que cet éditorial puisse tomber à plat ou même engendrer de la colère chez certains. Notre monde actuel est hélas davantage gouverné par les richesses matérielles que par les richesses spirituelles et nous pouvons collectivement relever le défi de dynamiser notre paroisse. Mais nous pouvons, dans notre intimité, nous questionner sur ce que nous faisons pour être des disciples véritables du Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même, Lui qui a pris la condition de serviteur, obéissant jusqu'à la mort sur la croix par amour des humains et de la création. Dieu continue à nous faire confiance et nous pouvons réfléchir pour peut-être donner un peu plus à notre paroisse en 2026 afin qu'elle puisse répondre, elle aussi, aux dépenses qu'elle doit assurer. Je vous parle des dons nominatifs, c'est-à-dire l'argent qui va à l'association ACEPU par des virements bancaires (merci de renseigner au moins votre nom dans votre virement) ou des chèques (donc identifiés) ou par des dons en argent liquide mis dans une enveloppe avec le nom du donateur au cours du culte. Attention, l'argent mis anonymement dans la corbeille au moment de l'offrande va à l'association d'entraide de la paroisse, comme cela est indiqué à la fin de chaque FIP. Les dons nominatifs sont importants non seulement pour faire vivre la paroisse mais pour montrer notre attachement à au témoignage de Saint-Marc dans le monde. De plus, si vous êtes imposable, un reçu vous permet de déduire vos dons à hauteur de 66% au moment de votre déclaration. Si cela n'est pas clair, ne pas hésiter à demander des explications au président ou au trésorier de la paroisse ou à moi-même. Dans l'Évangile selon Marc (12, 41-44) ou dans celui de Luc (21, 1-4) : « Jésus s'était assis dans le Temple en face de la salle du trésor, et regardait comment la foule y mettait de l'argent. Beaucoup de riches y mettaient de grosses sommes. Une pauvre veuve s'avança et mit deux petites pièces de monnaie. Jésus appela ses disciples et leur déclara : *Amen, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis dans le Trésor plus que tous les autres. Car tous, ils ont pris sur leur superflu, mais elle, elle a pris sur son indigence : elle a mis tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre.* ». Alors merci d'avoir pris le temps de lire cet édito, en se rappelant que Dieu aime le don joyeux. Merci chaleureusement pour les dons déjà offerts avec un retard de seulement un peu plus de 2 200 € pour le budget « ordinaire » de la paroisse et pour les dons pour le projet « Saint-Marc 2027 » qui continuent à arriver fidèlement.

Martine Aggerbeck, comptable

DONS NOMINATIFS REGULIERS prévus en 2026



Calendrier du mois

<i>Jeudi 2 avril</i>	Jeudi Saint : culte à Bourg-la-Reine à 19h
<i>Vendredi 3 avril</i>	Vendredi Saint : culte à Robinson à 19h
<i>Dimanche 5 avril</i>	<i>Dimanche de Pâques</i> Actes 10, 34-43 ; Colossiens 3, 1-4 ; Matthieu 28, 1-10 Culte de l'aube à 6h45 en présentiel présidé par Philippe Delavallée, suivi par un petit-déjeuner Culte solennel de Pâques à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck, avec Sainte Cène.
<i>Mercredi 8 avril</i>	Conseil presbytéral à 20h30 en présentiel et par Zoom
<i>Vendredi 10 avril</i>	Groupe de maison Zoom à 14h Culte œcuménique de la Résurrection à 20h30 à l'église St-Paul
<i>Dimanche 12 avril</i>	<i>1^{er} dimanche après Pâques (Quasimodo geniti)</i> Actes 2, 42-47 ; I Pierre 1, 3-9 ; Jean 20, 19-31 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Philippe Delavallée Catéchisme à l'issue du culte Repas CASP à 12h30 au temple de Palaiseau
<i>Mardi 14 avril</i>	Réunion Paris Saclay à 19h à Palaiseau
<i>Vendredi 17 avril</i>	Groupe de prière à 20h en Zoom
<i>Dimanche 19 avril</i>	<i>2^e dimanche après Pâques (Misericordias Domini)</i> Actes 2, 14-33 ; I Pierre 1, 17-21 ; Luc 24, 13-35 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Philippe Delavallée - prédication par Philippe Moucan
<i>Dimanche 26 avril</i>	<i>3^e dimanche après Pâques (Jubilate)</i> Actes 2, 14 et 36-41 ; I Pierre 2, 20-25 ; Jean 10, 1-10 Culte à 10h30 en présentiel et par Zoom présidé par Martine Aggerbeck Étude biblique en présentiel à 13h30 après un repas tiré des sacs

Vie de la paroisse

Réunions par Zoom

Sauf exception annoncée, elles utilisent le même lien que pour la retransmission des cultes : composez le n° 829 2205 7587 ou cliquez sur le bouton « culte en direct » en 1^{ère} page du site.

Dans nos familles

De nombreuses personnes parmi nos aînés seront heureuses de visites ou de coups de téléphone. N'hésitez pas à rejoindre le groupe qui assure le soutien à nos aînés.

Visite paroissiale, étude biblique, groupe de prière et groupe de maison

Les activités paroissiales s'adressent à tous. Si vous êtes intéressés par l'une d'elles ou si vous souhaitez participer aux visites paroissiales, contactez :

- Martine Aggerbeck (martine.aggerbeck@gmail.com / 07 55 62 00 80)
 - ou un membre du Conseil presbytéral
- ou via le mail de la paroisse (epudf.saintmarc.massy@gmail.com).

Si vous souhaitez recevoir une visite paroissiale ou participer comme accompagnateur, mêmes contacts que ci-dessus.

- ❖ Le groupe de prière se réunira exceptionnellement **le vendredi 17 avril** en Zoom de 20h à 20h30. Utiliser le lien « culte en direct » sur le site WEB de la paroisse pour se connecter. On peut participer simplement par sa présence sans proposer soi-même de prière.
- ❖ Le groupe de maison par Zoom aura lieu **le vendredi 10 avril** à 14h. Nicole Amstutz continuera sa présentation sur les paraboles dans la Bible.
- ❖ L'étude biblique en présentiel aura lieu **le 26 avril** après-midi, précédée selon l'habitude d'un repas tiré des sacs. Il n'est pas obligatoire de participer aux deux. Nous étudierons le chapitre 4 du livre de Daniel. Vous pouvez rejoindre cette étude à tout moment, chaque chapitre étant indépendant et un bref rappel du chapitre précédent fait au début. Un pdf est aussi disponible auprès de Martine sur demande.
- ❖ L'accueil Saint-Marc 2027 reprendra si possible de manière hebdomadaire en fonction de la disponibilité des bénévoles et de la météo.

Culte de la résurrection œcuménique

Cette célébration aura lieu à 20h30 à l'église catholique Saint-Paul (avenue des Canadiens à Massy) ; elle réunira tous les chrétiens de Massy, baptistes, catholiques et luthériens pour célébrer la victoire de Jésus sur la mort.

École biblique et catéchisme (KT)

L'école biblique a lieu en période scolaire. Elle est animée fidèlement par Franck Bakouo aidé d'Olivia Vaquez et de Nadia Rakotoarimalala. Le catéchisme, conçu comme préparation à la confirmation, a lieu après le culte dominical environ une fois toutes les deux semaines. Les séances, animées cette année par des paroissiens à l'issue du culte une semaine sur deux sous les conseils de notre pasteure accompagnatrice, suivent la structure du *Petit Catéchisme* de Martin Luther.

Projet « Présence protestante EPUdF sur le Plateau de Saclay » avec l'arrivée de la ligne 18

La prochaine réunion du groupe aura lieu le mardi 14 avril à 19h au temple de Palaiseau avec un dîner rapide tiré des sacs suivi de la réunion proprement dite, autour de Gaëlle Couvez qui anime ce projet. Pour l'instant, seule Martine Aggerbeck y participe. Toute personne intéressée peut se joindre au groupe. Pour plus d'information sur le projet, se référer à la FIP de mars.

Retour sur les temps œcuméniques de mars

Une quinzaine de paroissiens luthériens et catholiques ont participé au temps spirituel du temps du carême, le 8 mars, autour des 3 premiers chapitres du livre de l'Apocalypse, préparé par Gilles Dauvergne et Martine Aggerbeck. Après une introduction par les organisateurs et la présentation de l'une des 7 lettres aux Églises, 4 groupes ont travaillé environ 20 min sur 4 autres lettres et un rendu succinct a été fait en réunion plénière. Un peu de frustration de certains de n'avoir pas pu approfondir davantage ce que chaque groupe avait discuté et il reste 2 lettres à étudier. Les organisateurs avaient espéré un peu plus de participants pour réussir à explorer les 7 lettres et les deux heures ont été un peu courtes pour tout finaliser. Un grand merci à Nicolas de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a ouvert l'église pour cette rencontre un dimanche après-midi.



Une trentaine de personnes ont participé à la 2^{ème} étude biblique œcuménique du 27 mars animée par le père Antonio Tejado qui nous a présenté la relation entre Moïse et Dieu à travers le récit du buisson ardent (Exode ch.3, 1-15 et ch.4, 10 et 12-15). Tonio nous a proposé une série de questions autour desquelles nous avons largement échangé (moyens pour maîtriser la violence – la nôtre et celle des autres – et permettre la naissance de l'autre ; fondement de notre espérance en 2026). Les discussions fraternelles se sont prolongées autour d'un pot de l'amitié, préparé par Françoise, Martine, Noëlle et Rachel, qui en sont remerciées.



Conseil presbytéral

Compte rendu de la dernière réunion

La réunion se tient en mode hybride à l'église et par visioconférence et débute à 20h30. Tous les conseillers élus sont présents, la Pasteure Jane Stranz, accompagnatrice du conseil presbytéral, assiste à la première partie. Martine Aggerbeck, comptable bénévole et prédicatrice, est invitée pour les points 3 et 6 (qui ont été regroupés).

1. Accueil, méditation par la pasteure accompagnatrice :

La pasteure Jane Stranz propose une méditation sur le labyrinthe de la vie, qui a un but : le Christ. Poursuivons sa recherche.

2. Point financier : examen des comptes 2025 et du budget prévisionnel 2026 :

La comptable bénévole Martine Aggerbeck est invitée pour ce point. Elle commente les quatre tableaux qu'elle a envoyés au conseil en vue de cette réunion et le conseil adopte les propositions de résolutions à présenter à l'assemblée générale. Il reste à prendre connaissance du rapport de notre vérificatrice des comptes.

3. Patrimoine et projet Saint-Marc :

3.1 Projet St Marc 2027

Permis de construire

Dans l'attente de la décision (juin 2026 au plus tard), nous avons reçu les derniers avis suivants :

- ◆ accessibilité : avis favorable avec prescriptions ;
- ◆ assainissement : avis favorable mais avec le raccordement des eaux usées issues du projet au réseau d'eaux usées existant en domaine privé (attente du retour de M. Holmes sur ce point) ;
- ◆ devis de 615,20 € pour faire le raccordement des eaux usées (en attente) ;
- ◆ DRAC : l'accord de l'architecte des bâtiments de France n'est pas obligatoire, mais des recommandations sont à prendre en compte.

L'avis de la police et des pompiers reste en attente.

Mairie de Massy (réunion du 17 février)

Travaux Ville – Espaces publics

- Des entreprises sont retenues par la Ville.
- Les travaux d'aménagement des espaces publics autour de la gare débuteront en **avril 2026**.
- Les travaux auront lieu uniquement en semaine, en journée, avec les phases suivantes :

- Phase A : Travaux autour de l'église, la rue du Théâtre et avenue de France : avril à septembre 2026
- - Phase B : Travaux dans périmètre chantier gare actuel : Septembre à Décembre 2026
- - Phase C : travaux sur l'avenue du Noyer-Lambert : janvier 2027 à octobre 2027
- - Zone 1 (autour de l'église) : début avril 2026.

Travaux préalables par la Société des grands projets :

- Période : 23 mars → fin mai 2026.
- Secteurs concernés : Carrefour Théâtre / Barbara et Rue Place Saint Exupéry.
- L'allée Barbara devant l'Église restera ouverte et accessible.

Redevance d'Occupation du Domaine Public

Gratuité uniquement en cas de ravalement, pas pour une extension seule.

Travaux et coordination par zone

Zone place de parking :

- Réalisation par la Ville, à cheval sur parcelle privée et espace public.
- L'église utilisera le même matériau pour la place de parking.
- Comment gérer l'accès à la place de parking de l'église ? Comment empêcher le stationnement sauvage devant ? Possibilité de poteaux + chaîne, autre dispositif ? La Ville se renseignera pour voir quel dispositif peut être envisagé.

Entrée de l'extension de l'église :

Revêtement prévu : enrobé beige + dalle béton pour la place convois funéraires.

Noüe – Parvis végétalisé côté Église

- Question de l'église : la noue représente-t-elle un risque pour les fondations de l'Église et du clocher ? Aucun document réglementaire identifié par M. Holmes concernant les distances à respecter. L'église demande une analyse de la MOE Ville et, si possible, un éloignement de la noue.
- Arbres et végétaux : la Ville abattra l'arbre situé au nord de l'église, gênant pour le chantier d'extension, avant chantier. Période d'abattage à prévoir : novembre 2026 → mars 2027. Quant à l'abattage d'arbres/arbustes privés le long de la façade est, sur foncier privé, l'église devra s'en charger.

Financement

En dehors des sources de financement déjà identifiées, il y a aussi des fondations étrangères.

Contrainte : éviter l'obligation de recourir à un commissaire aux comptes si les subventions dépassent 50 000 € par an (nous avons déjà 41250 € versés par FLAM de 2025 à 2028).

NB : prévoir lors de la prochaine assemblée générale du 22 mars une résolution adoptant le projet et intégrant la demande d'aide auprès du Conseil Régional.

Pose de la plaque Patrimoine d'Intérêt Régional

Même si l'emplacement n'est pas définitif, il serait intéressant de poser la plaque avant le démarrage des travaux.

À étudier : liste des invités à l'inauguration (représentant de la Région, mairie de Massy, DRAC, ILP, Conseil Régional, ... et pourquoi pas le voisinage immédiat ?), collation (budget ?), constitution d'une petite équipe de 2-3 paroissiens pour organiser ce mini-projet.

Le conseil donne un avis favorable et remercie Patrick ainsi que Lon Aggerbeck pour leur suivi très méticuleux de tous ces points.

3.2 Dévolution des biens immobiliers

L'agence immobilière Nestenn de Massy est venue voir l'église, le presbytère et le parking. Une estimation de la valeur de ces biens doit être fournie avant l'AG du 22 mars.

3.3 Presbytère

Humidité dans la chambre 3

Vu l'impossibilité de fixer une date d'intervention avec l'entreprise retenue par le syndic pour le remplacement des pierres de façade, c'est au syndic de débloquer la situation.

Diagnostic DPE

Un devis a été reçu. La décision de passer commande dépendra du retour attendu sur investissement, ce diagnostic, valable pour une durée courte, n'étant nécessaire que pour activer l'assurance pour loyers impayés.

3.4 Divers

Fuite au sous-sol dans les toilettes Hommes : le mur a été enduit avec un mortier d'imperméabilisation. A vérifier si ce sera suffisant en cas de fortes pluies.

Fuite dans la salle de culte : diagnostic fait, devis attendu.

4. Vie paroissiale :

M. Jean-François Vieu a eu grand plaisir à renouer avec la paroisse, il demande à recevoir des visites à nouveau. À confirmer.

Merci à Lon Aggerbeck pour la production d'une brève vidéo de présentation de la paroisse, projetée à la journée des conseillers presbytéraux et des prédicateurs le 7 mars. Les retours sont positifs.

5. Cultes, formation à la foi :

5.1 Possibilité de donner le choix de prendre du jus de raisin au moment de la Sainte-Cène

Un bref échange informel (faute de temps) montre que certains conseillers souhaitent mettre en balance au moins trois propositions (outre le statu quo) quant à l'éventuelle substitution du vin au moment de la Sainte-Cène. La question sera à reprendre, en prenant soin de préciser le but et l'enjeu.

5.2 Tableau des intervenants aux cultes :

Le conseil établit ce tableau jusqu'à début mai.

6. Clôture

La réunion est close à 23h10 après une brève prière.

Tribune libre

Prière proposée par Pierre Chavel à l'approche de Pâques, inspirée des récits de l'institution de la Cène et de Jean 17.

Seigneur Jésus,

Il faut reprendre ici l'introduction de ma tribune du mois dernier, car l'institution de la *cène* est essentielle pour la foi, perçue et comprise par tous les chrétiens comme ciment de Ton Église, et d'une parfaite actualité : Tu as célébré la Pâque avec tes disciples. Tu as pris du pain, prononcé la bénédiction, Tu l'as distribué à Tes disciples comme étant Ton corps. Tu as pris la coupe contenant, comme Tu l'as dit, « le produit de la vigne », Tu as rendu grâce, Tu l'as passée à Tes disciples comme étant l'alliance nouvelle en Ton sang. Tu as dit : « faites ceci en mémoire de moi » (Lc 22.19). Ce faisant, Tu as institué un des sacrements qui, avec la prédication de la Parole, crée et maintient l'Église (Confession d'Augsbourg, art. 7).

C'est la question du contenu de la coupe que je souhaite aborder ici, en rappelant immédiatement un autre épisode également célèbre, d'une profonde beauté et apportant une pleine sérénité : Tu as également dit : « Qu'ils soient *un*, afin que le monde croie » (Jn 17). Il est accepté par tous les chrétiens, me semble-t-il, mais nous savons qu'il ne correspond pas à leur vécu.

Comment s'imaginer que ces paroles fondatrices de la *cène* et de *l'unité* puissent s'opposer ? Et pourtant ... L'institution de la *cène* est un récit de fête, de réunion dans la gravité d'un moment intense vécu en commun, et évidemment dans *l'unité* de la petite communauté que Tu formais avec Tes disciples. Les Églises multiples dans lesquelles les fidèles font vivre ton Église universelle se veulent partie de cette *unité* – elles peuvent parfois avoir tendance à s'identifier à *l'unité*, ce qui n'est pas la même chose. Chacune met en œuvre Ton instruction sacramentelle dans sa façon de célébrer la *cène* – toujours belle et digne. Chacune a décidé qui pourrait y participer, et qui serait exclu. Exclu ! ? Comment cela se peut-il, Seigneur, face à Ton commandement *d'unité* nécessaire, Tu l'as dit, pour que le monde croie ? Ainsi fait irruption la douleur de la séparation dans la célébration même de ton commandement.

Il nous faut bien trouver moyen de rétablir non seulement l'hospitalité eucharistique mais *l'unité* dans la célébration accueillant tout fidèle qui se réclame de Toi. Notamment, chacune et chacun peut souhaiter communier « sous les deux espèces » sans contrevenir à ses impératifs de santé ni à les convictions éthiques tirées, elles aussi, de sa sensibilité chrétienne. En toute bonne foi, nous imaginons donc des variantes qui permettent de nous retrouver *unis*. Et en toute bonne foi, nous rejetons comme inacceptables les variantes imaginées par d'autres (la communion sous la seule espèce du pain, la communion avec le jus de raisin ou toute autre substitut au vin traditionnel et dont certaines Églises ne se départiraient sous aucun prétexte, n'entrons

pas dans plus de détail). Seigneur, je voudrais crier : pour établir *l'unité* au cœur même du sacrement fondateur de l'Église, que Ton Esprit soit plus fort que nos vains efforts !

Mais l'évangile du jeudi saint a probablement la réponse à la demande de mon ardente prière : lorsque Tu as institué la *cène*, Judas était à table avec Toi, il allait approcher sa main du plat en même temps que Toi, puis aussitôt trahir. Et sa trahison est inscrite dans l'histoire de Ta passion, de Ta crucifixion, de Ta résurrection. Tu nous demandes donc d'accepter le fait que les ferments de division soient si prompts à se multiplier.

Mais ne nous demandes-Tu pas aussi de les éradiquer comme le jardinier lutte contre la mauvaise herbe ? Saurons-nous déraciner les mauvaises herbes massicoises ? Seigneur, par Ton Esprit, apprends-nous à le faire. Amen.

Vie de l'Église

Autour de nous

- ❖ Week-end "Paris-Munich" à Munich du 17 au 19 avril 2026 : affiches et programme disponible à l'église, avec toute information sur l'inscription. Un programme pour les jeunes (14 ans et plus) est prévu, et une aide peut être apportée pour les frais de voyage. En principe, les inscriptions sont closes. Voir avec la pasteur Eva Guigo si besoin.
- ❖ Après le temps de carême et les actions proposées à cette occasion par l'Entraide luthérienne, si vous souhaitez aider cette association en devenant membre (10 euros/an) avec juste l'Assemblée générale une fois par an, voici le lien pour adhérer par Helloasso. Martine Aggerbeck, secrétaire de l'Entraide luthérienne peut aussi répondre à vos questions et des formulaires sont disponibles sur la table de presse. Il est encore temps de faire un don pour les projets 2026 et nous communiquerons sur le résultat de la campagne de dons.

<https://www.helloasso.com/associations/entraide-lutherienne-inspection-de-paris/formulaires/6>

À noter déjà ...

- ❖ Groupe de prière en Zoom vendredi 1^{er} mai à 20h
- ❖ Étude biblique en présentiel à St-Marc dimanche 17 mai à 13h30 après un repas tiré des sacs
- ❖ Catéchisme les 10 et 17 mai après le culte
- ❖ Groupe de maison Zoom vendredi 29 mai à 14h
- ❖ Culte de l'Ascension jeudi 14 mai à 10h30 suivi d'un repas tiré des sacs et du nettoyage de l'église
- ❖ Étude biblique œcuménique vendredi 29 mai animée par le pasteur Simon Kéglo à l'église catholique du Saint-Esprit

Nous trouver – nous contacter

Nous joindre
06 78 12 13 80
(P. Chavel président)

Adresse électronique :
epudf.saintmarc.massy@gmail.com
<https://www.saintmarcdemassy.org/>
You Tube : [lesquestionsdelafoi](#)

Église Saint-Marc
Angle Place Antoine de St-Exupéry / rue
des Anglais
(en contrebas de l'opéra, devant la
future station de métro)

Offrandes à la paroisse (ACEPU) :

- par chèque à l'ordre de : **ACEPU St-Marc**
- en espèces dans une enveloppe déposée au cours du culte dominical ;
- par virement ponctuel ou permanent
(IBAN : FR21 3000 2089 4100 0007 9242 Q66, BIC CRLYFRPP).

Si possible, merci d'éviter le « don en ligne » qui génère des frais pour la paroisse. Il s'utilise comme pour un achat par carte bancaire, en cliquant sur le bouton sur notre site web.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.